

LE

Messenger de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL



MONTREAL

EUS SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT

1874

La dernière Retraite.

RÉSOLUTIONS POUR LES HOMMES.

1. Observer, autant que possible, la tempérance totale.

2. Se faire du moins un devoir rigoureux de ne jamais faire d'excès d'intempérance.

3. N'user que de boissons bien connues pour n'être pas nuisibles à la santé, et en observant scrupuleusement les règles de la sobriété.

4. S'interdire pour toujours l'usage des liqueurs fortes qui ruinent les tempéraments les plus forts, produisent le *delirium tremens* et causent tant de morts subites et malheureuses.

5. Ne pas fréquenter les ivrognes de profession dont le commerce ne peut qu'être funeste, quand on aime à les rencontrer pour se divertir avec eux.

6. Ne pas aller, sans de justes raisons, aux auberges, même quand elles ont la licence. Quant à celles où l'on vend des liqueurs enivrantes sans licence, ne jamais y mettre le pied, et se donner bien de garde de les encourager en quelque manière que ce soit.

7. Prendre tous les moyens possibles pour empêcher les mauvaises auberges, et même celles qui sont connues pour être intilks, par exemple, en refusant des licences, quand on en est chargé par la loi, en ne signant jamais les certificats de bonne conduite que sollicitent ceux que l'on sait être incapables de tenir le bon ordre dans ces maisons publiques, en ne votant pas pour ceux qui se présentent pour se faire élire membres des conseils municipaux, quand on sait qu'ils ont pour principe de donner des licences indistinctement à tout le monde.

8. Renvoyer de ses chantiers, ateliers, ou boutiques, les ouvriers et engagés qui se livrent à des excès de boisson.

9. Ne prendre jamais de liqueurs enivrantes entre les repas, à moins d'une vraie nécessité; et n'en point offrir aux autres.

10. Pour obtenir la grâce d'être fidèle à toutes ces

pratiques de tempérance, se confesser autant que possible tous les mois et mener une vie si chrétienne que l'on puisse faire fréquemment la sainte communion.

11. Dans cette même intention, assister tous les mois soit au sermon, soit au chemin de la croix, ou à tout autre exercice institué pour maintenir en vigueur la sainte tempérance.

12. Réciter chaque jour le *Pater* et *Ave* de la tempérance avec l'invocation : *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous*, pour demander le succès de la tempérance et la conversion des pauvres ivrognes.

13. Se montrer zélé pour faire régner partout la tempérance, par ses paroles, par ses exemples et par tous les moyens en son pouvoir.

14. Prouver par des faits, les précieux avantages de la tempérance. A cette fin déposer aux Banques d'Épargne toutes les économies que la tempérance permet de faire.

15. Pour la même raison renoncer au luxe et à la vanité, qui sont les causes ordinaires de tant de folles dépenses qui ruinent les familles. Que ces économies servent aussi à créer des fonds pour augmenter les dépôts qu'il est si important de faire aux Banques d'Épargne.

Devouement a Pie IX

ET LA VOCATION ECCLESIASTIQUE

RÉCIT D'APRÈS LE *Messenger de la Semaine*.

En vue d'une des côtes de la Bretagne se trouve une petite île qui n'est habitée que par de pauvres pêcheurs. Au nombre de ses habitants se trouve une famille composée de vingt-deux personnes ; le grand-père, la grand-mère, le père, la mère et les enfants de tous les âges. Ceux qui ont plus de force ont bien de la peine pour gagner la subsistance nécessaire à tous, et pour perdre moins de temps, ce n'est qu'à l'adolescent qu'on donne le soin d'aller

vendre à la côte voisine le produit de la pêche. Cette année l'importante mission de commissionnaire avait été confiée au bon Jacques, vrai type de droiture et de simplicité.

Au jour où nous nous trouvons, après avoir fait sa prière à Dieu pour le succès de sa campagne, Jacques traverse le bras de mer qui le sépare des côtes de la France, et arrive au marché dont il cherche toujours à recueillir les plus intéressantes nouvelles pour raconter à la veillée. Celles qui circulent en ce moment, sont assurément les plus intéressantes de toutes pour des cœurs chrétiens, puisqu'elles ont rapport à Rome et au Souverain Pontife. Les uns parlent d'une défaite plus glorieuse que la victoire, puisque aucun n'avait reculé devant la palme du martyr, seule manière qui lui restât de protester contre les spoliations accomplies à l'égard du Père commun.....

On raconte aussi que le Saint-Père, abandonnant aux nécessités absolues de son gouvernement le produit du *Denier de Saint-Pierre* dont le généreux élan nous rapporte aux premiers siècles de l'Eglise, n'ayant plus rien, avait livré tous les objets laissés dans son palais, pour une loterie dont le produit serait exclusivement conservé pour secourir ses enfants les plus malheureux. On ajouta que chaque *billet* était de vingt sous et que tous pouvaient en prendre.

Jacques qui, plus d'une fois, avait regretté que son jeune âge ne lui eût pas permis de solliciter l'honneur d'être à Castelfidardo, sentit battre son cœur, en apprenant qu'avec vingt sous on pouvait encore témoigner de son dévouement à la cause sainte ; mais *vingt sous !* comment jamais réunir semblable somme en dehors des plus absolues nécessités de la pauvre famille ?...

Jacques s'adressa, comme toujours, à ses deux bonnes mères du ciel : la très-sainte " Vierge Marie, et Madame sainte Anne d'Auray," les pria de lui suggérer le moyen d'acquérir aussi un " billet de la loterie pontificale " au nom de la pauvre famille !... Quel bonheur pour tous si

chacun pouvait se rendre le témoignage d'avoir concouru au désir du Saint-Père en lui donnant les moyens de faire encore l'aumône !...

Est-ce à cette réponse du ciel promise à toute fervente prière !...est-ce au cœur de Jacques tout seul qu'on doit rapporter la soudaine pensée qui vient illuminer son âme et ranimer ses espérances ?...Quoi qu'il en soit, Jacques presse le pas, brûlant du désir de la communiquer au conseil des anciens, au foyer domestique. Donc après avoir débité les nouvelles du jour à l'humble auditoire doublement attentif, Jacques, qui avait déjà vu couler plus d'une larme d'attendrissement et de regret, hasarde enfin sa proposition.. cette ambitieuse proposition de parvenir à trouver " sans blesser la conscience," la somme de " vingt sous comptant " là où le nécessaire a si souvent manqué ! La proposition de Jacques, la voici : Ce serait de voter un jeûne de vingt jours, que supporteraient à tour de rôle les plus forts de la famille seulement...La privation d'un repas peut bien s'évaluer à un sou, n'est ce pas bonne mère !...

A cette proposition un cri général de joie se fit entendre. " Vive le saint jeûne ! vive ta bonne pensée, mon Jacques ! s'écrièrent à la fois toutes les voix et tous les cœurs du foyer. Mais ne va pas croire que nous t'accédions nos droits, ajoutèrent encore et les plus vieux et les plus jeunes ; non, pas de quartier ! "

Dès le lendemain, le premier repas ne comptait plus que vingt-un convives, et au bout de *vingt-deux jours*, l'heureux Jacques volait plutôt qu'il ne courait pour déposer son offrande et rapporter en échange son billet de la loterie pontificale...

Enfin, nous voici au jour où les lots rendus à destination, on consulte les noms auxquels le sort a été favorable, et toute la contrée de prendre part au bonheur de Jacques lorsqu'il reçut l'invitation d'apporter son billet pour constater son droit à la distribution. On devine facilement qu'il ne manqua pas à l'appel et, toutes les conditions légalement remplies, Jacques se trouva, en possession d'un

paquet de forme à peu près ronde et soigneusement recouvert de plusieurs enveloppes scellées par plusieurs cachets en cire de couleur, et Jacques, l'heureux Jacques, de quitter le continent en toute hâte, sans ouvrir le paquet, malgré les instances qui lui en étaient faites.

Comme toujours, c'est d'abord aux mains du vénéré grand-père que se remit le précieux dépôt, et plusieurs trouvaient déjà ses mouvements devenus trop longs pour répondre à l'impatience qui les dominait tous. Tous les yeux, toutes les voix étaient comme en suspens jusqu'au moment décisif de la rupture des cachets qui devaient montrer à découvert cet objet si sacré qui venait du Saint-Père le Pape.

Ce vénérable chef d'une si nombreuse famille, après s'être profondément incliné devant le dépôt si sacré pour lui, prononça ces paroles d'une voix solennelle et pénétrée d'une pieuse émotion : " Mes enfants, aucun de nous ici n'est digne de rompre ces cachets venus d'une source si vénérée ! Donc, toi, mon Jacques, notre consolation à tous, tu partiras demain avant le jour pour te trouver à l'église au moment où M. le Recteur y vient donner la messe, car c'est à lui seul qu'est dû l'honneur de rompre ces cachets bénis."

A cet ordre si formel du vénérable aïeul, toute la famille se soumit en soupirant et, après la prière faite toujours en commun, la pieuse famille invoqua l'oubli du sommeil, afin que le retour du lendemain lui semblât moins long.

Cependant, ce lendemain si désiré arriva enfin, et le digne pasteur ayant rompu tous les cachets, les deux témoins se trouvèrent en présence d'une espèce de petit coffret recouvert d'une peau violette et fermé par trois petits crochets dorés...

Déjà le coffret, auquel nous donnerons le nom d'*écrin*, paraissait d'une grande beauté, mais qu'on juge de la surprise lorsque, ayant fait tourner les crochets, le coffret offrit aux yeux surpris de nos deux spectateurs une parure de grosses pierres d'une couleur éblouissante dont chacune

était entourée d'autres petites pierres plus brillantes encore. L'étonnement fut tel, pour l'un comme pour l'autre, qu'ils restèrent comme muets tous deux.—Ah ! monsieur le Recteur, s'écria Jacques, je savais bien que cela arriverait d'une façon ou d'une autre.....—Quoi ! tu savais que tu gagnerais un aussi beau présent ! Voyons Jacques, explique-toi ?

Jacques, alors, se tournant comme pour se bien assurer que personne autre ne pouvait l'entendre, se rapprocha davantage de M. le curé et lui dit d'une voix basse et pénétrée :—Puisque M. le Recteur m'ordonne de parler, Jacques ne peut plus se taire ; je vais donc lui dire mon secret, tel qu'il est, sans que jamais personne l'ait encore entendu sur la terre... Faut donc que vous sachiez, M. le Recteur, qu'au beau jour de ma première communion, que vous avez eu la bonté de me faire faire, au moment où je venais de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ, j'ai senti comme une voix qui me parlait *là au cœur* et qui m'a dit comme si je l'avais entendu : “ Jacques ne serais-tu pas content si un jour je te faisais l'honneur de te prendre à mon service comme M. le Recteur ?..... — Ah ! mon bon Seigneur, Jacques en mourrait de joie, que je répondis sans savoir à qui je parlais !

Eh bien monsieur le Recteur, tout le reste de la journée, je croyais toujours entendre ces mêmes paroles, et j'avais beau faire pour les renvoyer de mon pauvre cœur, comme je ne faisais que pleurer, je pris le parti d'aller conter tout cela à notre bonne sainte Anne. Et pendant que j'essuyais mes pauvres yeux, voilà que j'ai encore entendu, *là au cœur*, comme la voix qui m'a dit : Ne pleure plus, mon Jacques, car ce que tu désires te sera accordé.

Après avoir converti le lot de la loterie pontificale en provisions de toute espèce pour la pauvre famille, le bon Jacques a eu le bonheur d'être admis gratuitement dans un petit séminaire, où il est un élève pieux, actif, plein d'avenir.

(Extrait de la *Semaine Religieuse* de Rennes.)

Portrait de Pie IX.

PAR LE P. FÉLIX.

Oh ! dites-moi, avez-vous vu une fois dans votre vie le visage d'un saint ? Avez-vous vu ce je ne sais quoi de céleste que la sainteté met au front de ses élus, comme le sceau de Dieu sur la chair de l'homme ? Avez-vous vu Jeanne d'Arc dans l'éclat virginal de son héroïsme ? Avez-vous vu Vincent de Paul dans la gloire sereine de sa charité ? Avez-vous vu Louis XVI dans la majesté royale de sa résignation ? Avez-vous vu François de Sales dans l'auréole de son incomparable douceur ? Ici, mes frères, laissez-moi regarder avec vous du côté de Rome, et vous montrant au plus haut lieu de la terre, la plus émouvante figure qui se découvre à l'horizon de l'histoire vivante, laissez-moi vous demander : Avez-vous vu Pie IX ? Avez-vous visité cet auguste vieillard, à l'heure qu'il est, la plus parfaite personnification de la grandeur morale, la plus haute représentation de Dieu sur cette terre ?.. Du moins avez-vous entrevu de loin, à travers les nuages qui planent sur sa tête, le sublime et doux visage du pontife-roi, portant sur son front la majesté d'un malheur grand comme sa dignité, et d'une vertu grande comme son malheur ? N'est-il pas vrai que ce vieillard désarmé, qui pose aujourd'hui devant vous comme le plus grand spectacle du monde moral, a quelque chose qui, bon gré mal gré, nous attire, nous séduit, nous captive, et arrache même à ses ennemis l'hommage d'une irrésistible admiration et d'un invincible respect ? Apparition si sublime et si émouvante que, pour vous montrer quelque chose de plus sublime et de plus émouvant, il ne me reste qu'à vous dire : Avez-vous regardé le visage de Jésus-Christ ?

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

L'épouse de Théophile Martin, François L'Espérance ; Jos. Lalonde dit Latreille ; l'épouse de Jos. Tassé ; Delphis Pérus ; l'épouse de Léon Côté ; Edouard Larivé ; Pierre Pion ; Dlle. Elizabeth Racicot ; Jean Thérien ; veuve J.-Bte. Lacasse.

Prix du Numéro, un centin.—En vente au Séminaire.